

Le bulletin du Trinôme académique



SOMMAIRE DU NUMERO 1 :

- ✂ Editorial
- ✂ Une éducation à l'esprit de défense
- ✂ Compte rendu conférence IUFM de Valence
- ✂ Actions pédagogiques avec le soutien de la DMPA
- ✂ Calendrier des actions du Trinôme
- ✂ Visite du quartier Viénot de la Légion étrangère
- ✂ Rencontre IUFM-93^{ème} RAM

Membres du Trinôme académique de Grenoble

- M. Jean SARRAZIN, Recteur de l'académie
Général Marcel DRUART, commandant la 27^{ème} Brigade d'Infanterie de Montagne (BIM)
- M. Hubert GODEFROY, Président de l'Association Régionale Dauphiné Savoie des auditeurs de l'IHEDN
- M. Louis-Pascal JACQUEMOND, IA-IPR histoire géographie éducation civique chargé de mission Education-Défense
Lieutenant-colonel Patrick CHAREYRON, Délégué militaire départemental adjoint (DMDA Isère)
Lieutenant-colonel Axel BOUVET, Directeur du Centre du Service National de Varcès
- Mme Annette CHAROSSE, Vice-présidente Association régionale Dauphiné Savoie des auditeurs de l'IHEDN
- M. André TRINCAT, membre de l'Association régionale Dauphiné Savoie des auditeurs de l'IHEDN
- M. Patrick MENDELSONN, Directeur de l'IUFM
- Mme Véronique LAUNAY, Directrice adjointe de l'IUFM
- Mme Véronique FRAISSARD, Professeure, Lycée Aristide Bergès, Seyssinet, chargée du service éducatif Education-Défense

Correspondants départementaux :

- 07 : M. Charles LEBLANC, Proviseur
26 : M. Pierre-Yves PEPIN, IEN chargé de l'information et de l'orientation
38 : M. Jean-Pierre BATAILLER, Inspecteur d'académie adjoint
73 : M. Jean-François ARRAGAIN, Proviseur
74 : M. Pascal GROSSEIN, Principal

Relais Défense Universités :

- M. Eric BRUNAT, Vice-président chargé des relations internationales Université de Savoie, Relais défense université,
M. Jean-Luc KONING, Vice-président chargé des relations internationales Grenoble INP, Relais défense université.

Le bulletin du Trinôme académique est une publication de l'académie de Grenoble

Directeur de publication : Jean Sarrazin, Recteur
Secrétaire de rédaction : Louis-Pascal Jacquemond, IA-IPR histoire-géographie chargé de mission Education-Défense
Correspondante d'édition : Véronique Fraissard, Professeure, chargée du service éducatif Education-Défense
Secrétariat : Frédéric Béraudon, division de la vie des établissements, tél. 04 76 74 70 44, courriel : frederic.beraudon@ac-grenoble.fr

EDITORIAL

Depuis une décennie l'Education nationale a reçu des représentants de la République la mission d'éduquer les élèves à la défense pour prolonger et assumer le lien armée-nation-citoyenneté que la suspension de la conscription militaire dénouait. Parlementaires, gouvernement et président de la République, ont ainsi concrètement chargé les professeurs d'enseigner à leurs élèves la compréhension des valeurs de la République avec les questions de la défense, de la sécurité et de la citoyenneté à l'échelon français et pour une France présente en Europe et dans le monde.

Les programmes, surtout en éducation civique ou en éducation civique juridique et sociale, inscrivent cette question à l'ordre du jour, voire dans des examens (comme au diplôme national du brevet [DNB]). Mais c'est plus globalement que s'est posée l'approche pédagogique d'éduquer à la défense et à la sécurité, en faisant intervenir à la fois le champ de réflexion de tant d'autres disciplines et d'exercices proposés aux élèves (en itinéraires de découverte [IDD], en travaux personnels encadrés [TPE] et en préparant les jeunes à la journée d'appel de préparation à la défense [JAPD] voire à explorer les métiers dont une armée professionnelle a besoin.

C'est pourquoi l'activité des Trinômes académiques (éducation nationale – défense – institut des hautes études de la défense nationale [IHEDN]) s'est trouvée confortée et dynamisée. L'enjeu est d'informer des enseignants et de concourir à mieux faire se connaître les personnels des trois entités : militaires dans leurs missions et leurs lieux, enseignants de tous les établissements scolaires, auditeurs de l'institut des hautes études de la défense nationale qui, civils ou militaires, en activité ou en retraite, donnent du temps et du sens à ces liens armée-nation. Tous concourent à former nos jeunes à la citoyenneté.

De nombreuses rencontres tripartites ont été menées à bien dans notre académie depuis plusieurs années (voyages sur des sites militaires, table-ronde sur des thèmes comme l'autorité ou la question de la défense civile et militaire, colloques comme celui de Chambéry en 2002 sur « enseigner les guerres et les conflits »...) et l'aide ou la collaboration des universités et des départements d'IUFM n'ont jamais fait défaut.

Aujourd'hui, en proposant un bulletin du Trinôme académique, nous élargissons notre action et nous diffusons nos réussites, nous informons et nous explicitons notre activité. Comme le montre ce premier numéro, le Trinôme académique développe des échanges, des contacts et des informations et, par ailleurs, aide à la mise en œuvre de projets éducatifs : projet de citoyenneté en établissement, partenariats avec des unités militaires, journées JAPD en établissement et projets pédagogiques d'éducation à la défense, aux grands conflits mondiaux et à leur mémoire, au patrimoine des armées (soutenus financièrement par la Direction de la mémoire et du patrimoine et des archives [DMPA]). C'est là toute l'ambition de cette Lettre du Trinôme académique mais aussi sa mesure : agir et aider.

Le recteur de l'académie de Grenoble,
Chancelier des universités,

Jean Sarrazin

Le général commandant la 27^{ème} Brigade d'Infanterie de Montagne

Marcel Druart

Le président de l'association Dauphiné Savoie des auditeurs de l'IHEDN,

Hubert Godefroy

Le bulletin du Trinôme académique

Une éducation à l'esprit de défense

Présents dans chaque Académie, les Trinômes académiques se constituent suite à plusieurs protocoles d'accords signés par les ministres de l'Éducation nationale et de la Défense en 1982, 1989, 1995 et 2007. Ces accords posent les principes d'un partenariat entre les deux ministères et définissent un cadre d'interventions communes.

Suite à la loi n°97-1019 du 28 octobre 1997 portant réforme du service national, les principes et l'organisation de la Défense nationale et de la Défense européenne font l'objet d'un enseignement obligatoire depuis la rentrée 1998, dans le cadre des programmes des établissements d'enseignement du second degré des 1^{er} et 2nd cycles. Cet enseignement a pour objet de renforcer le lien Armée – Nation et constitue la première étape du **parcours de citoyenneté** avec le recensement et la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD).

Le trinôme académique, structure de concertation et d'organisation déconcentrée, a pour objectifs d'encourager les initiatives visant à développer l'esprit et la culture de défense au sein du milieu scolaire et à intensifier les liens entre les communautés militaires et enseignantes.

Rappel des axes forts du protocole d'accord du 31 janvier 2007

La définition du socle commun de connaissances et de compétences fait de la défense l'une des connaissances que tout élève doit avoir acquises à la fin de la scolarité obligatoire, au titre de la culture humaniste, de la compétence sociale et civique et du développement de l'autonomie et de l'initiative.

Axe 1 : le parcours de citoyenneté, une ambition partagée

L'éducation nationale et la défense contribuent à la formation civique des jeunes en développant ensemble un dispositif cohérent de l'école à l'université. Le parcours de citoyenneté s'inscrit dans une dynamique renouvelée en mettant l'accent sur l'approfondissement de l'enseignement de défense, l'amélioration du recensement et le développement de la JAPD.

Axe 2 : l'insertion et l'emploi, un engagement commun

L'éducation nationale et la défense réaffirment leur volonté de participer à l'insertion et à l'emploi des jeunes. Le partenariat renforcé tend à améliorer le service rendu aux jeunes dans les domaines de l'information, de l'orientation et de la formation professionnelle. Pour répondre à cette ambition, l'éducation nationale désigne une personne « relais défense » par bassin de formation. Par ailleurs, les deux ministères souhaitent constituer un outil de pilotage commun à partir des tests de la JAPD afin d'assurer un meilleur suivi des jeunes en difficulté encore scolarisés et parfaire le cadre pédagogique du dispositif « défense deuxième chance » notamment au niveau des établissements publics d'insertion de la défense (EPIDe).

Axe 3 : le développement de la connaissance, une volonté conjointe

Les deux institutions s'engagent à concourir ensemble à l'amélioration des qualifications des jeunes et des adultes en renforçant leurs synergies dans l'enseignement supérieur et en conduisant une politique volontariste de validation des acquis de l'expérience.

Axe 4 : un cadre moderne de pilotage et d'animation

A l'échelon territorial, le rôle du trinôme académique est confirmé en matière d'aide à la formation à la culture de défense des enseignants, des personnels d'éducation et d'encadrement. Ainsi, le trinôme participe pleinement à la mise en œuvre du parcours de citoyenneté.

Au niveau de l'enseignement supérieur, le principe retenu est de mettre en place un « relais défense » dans chaque université.

Protocole d'accord du 31 janvier 2007 – B.O. n°7 du 15 février 2007

Circulaire Éducation à la défense n°2007-141 du 27 août 2007 – B.O. n°32 du 13 septembre 2007



Journée de formation des professeurs des écoles stagiaires au 1^{er} régiment de spahis à Valence.

105 personnes, soit 90% de l'effectif des professeurs des écoles stagiaires de la Drôme et de l'Ardèche ont participé à cet échange entre les deux institutions.

La journée a débuté par une conférence donnée par Madame Gabert, Professeur honoraire de l'IUFM de Valence, sur le sujet suivant : « Mémoire et histoire : un cas d'étude : la sociologie de la Résistance dans l'Isère ».

La conférence était suivie d'une table ronde sur le thème : qu'est-ce que la Défense nationale aujourd'hui ? Qui contribue ? Quel rôle l'École joue-t-elle ?

Les stagiaires ont pris leur repas de midi au 1^{er} régiment de spahis. Trois ateliers ont été organisés au cours de l'après-midi : démonstration de matériel militaire, exposition citoyenneté, visite du musée des Spahis

La journée a été unanimement jugée positive et productive par les participants à la réunion bilan. Le partenariat noué à cette occasion s'est révélé efficace et les quatre réunions nécessaires à l'organisation de la journée en ont assuré le succès. L'intérêt porté par les professeurs des écoles stagiaires tout au long de la journée en atteste. Les représentants de la Défense ont de leur côté apprécié que l'institution militaire ait pu s'ouvrir au monde extérieur à cette occasion.

Le bulletin du Trinôme académique

ACTIONS PEDAGOGIQUES – MINISTERE DE LA DEFENSE

Dans le cadre du partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, renouvelé par le protocole d'accord du 31 janvier 2007, le ministère de la Défense soutient des projets pédagogiques mis en œuvre dans les établissements scolaires publics et privés sous contrat des premier et second degrés. Les projets présentés sont étudiés dans le cadre d'une commission bilatérale de coopération pédagogique (C.B.C.P.), composée de représentants des deux ministères.

Nature et objet des projets soutenus

La C.B.C.P. étudie **les projets mis en place par les équipes pédagogiques à destination des élèves du cycle 3 de l'école primaire, de collège et de lycée.**

Les projets proposés doivent être construits à partir **d'objectifs précis en termes de connaissances et de compétences à acquérir par les élèves**, en lien avec les objectifs définis par le socle commun de connaissances et de compétences (pour la scolarité obligatoire) et par les programmes d'enseignement.

De plus, **la commission privilégie les projets qui valorisent des ressources locales et développent des approches pluridisciplinaires.** Les équipes pédagogiques sont invitées à faire réaliser une production concrète par les élèves, qui peut prendre des formes variées (ateliers d'écriture, mémoire, cahiers de voyage, site internet, exposition, film, pièce de théâtre).

Les projets doivent en outre relever d'une des **thématiques suivantes** :

1. L'éducation à la défense

Depuis la loi n°97-1019 du 28 octobre 1997, l'éducation à la défense fait partie des missions de l'Éducation nationale. Elle figure dans le socle commun de connaissances et de compétences au titre de trois piliers (la culture humaniste, les compétences sociales et civiques, l'autonomie et l'initiative) et s'inscrit dans les programmes d'enseignement.

Il convient de ne pas se limiter à une approche strictement militaire de la défense, mais de sensibiliser les élèves aux différents aspects qu'elle recouvre, en particulier en matière de défense civile et militaire.

Les projets soutenus permettent de rendre plus concret cet enseignement, en valorisant les échanges entre les élèves et les personnels civils et militaires en charge des questions de défense et de sécurité : visite d'installations ou d'unités militaires, jumelage d'une classe ou d'un établissement avec une unité, témoignage de militaires d'active ou de réserve, participation à des activités sportives.

2. L'histoire de la défense en lien avec le patrimoine des armées

Ces projets contribuent au développement de la culture humaniste, scientifique et technologique des élèves. Le patrimoine des Armées est d'une très grande richesse et d'une très grande diversité : monuments (fortifications, arsenaux, manufactures, hôpitaux), lieux de mémoire, musées, archives écrites, audiovisuelles et musicales, instruments scientifiques et armements.

3. L'histoire et la mémoire des conflits contemporains depuis 1870

Ces projets contribuent à éclairer la réflexion des élèves sur les valeurs républicaines défendues par le monde combattant. Ils peuvent également donner, dans le cadre de l'éducation à la défense, des éléments de compréhension sur la politique de défense de la France. Ils contribuent à mieux faire connaître et à valoriser le rôle des anciens combattants français et étrangers pour la défense de la France.

La C.B.C.P. privilégie les projets :

- qui s'inscrivent dans le programme commémoratif de l'année (grands anniversaires, cérémonies traditionnelles) ;
- qui sont construits autour du témoignage, écrit ou oral, d'un acteur des conflits étudiés ;
- qui comprennent la visite d'un lieu de mémoire (sites historiques, nécropoles, camps), en valorisant dans la mesure du possible les ressources situées à proximité.

Circulaire ministérielle DGESCO n°2008-120 du 9-9-2008

Bulletin officiel n°35 du 18 septembre 2008

Procédure de dépôt :

Les projets pédagogiques communs au ministère de l'éducation nationale et au ministère de la défense sont transmis par la Divet à la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA), sous couvert du recteur, après avis de l'autorité académique.

Les établissements adressent leur projet selon un calendrier établi en fonction de la date des actions prévues dans l'année scolaire :

- actions du 1^{er} septembre au 31 décembre : **au plus tard le 15 septembre** ;
- actions du 1^{er} janvier au 31 mars : **au plus tard le 10 décembre** ;
- actions du 1^{er} avril au 30 juin : **au plus tard le 15 mars**.

Le formulaire de dossier de demande de subvention peut être obtenu

- par téléchargement à partir du site internet suivant :

[ÉduSCOL - Éducation à la citoyenneté/Mémoire et histoire](#)

- auprès de Frédéric Béraudon, Division de la vie des établissements, courriel : frederic.beraudon@ac-grenoble.fr - tél. : 04 76 74 70 44

Circulaire rectoriale/Divet n°2008-551 du 17-10-2008

Projets déposés pour l'année scolaire 2008-2009 :

Trente-six établissements de l'académie ont déposé, dans le cadre d'un projet pédagogique, une demande de subvention auprès de la DMPA. La commission bilatérale de coopération pédagogique du 22 octobre 2008 a attribué une subvention totale de 6 191 euros après examen de 12 dossiers.

Calendrier des actions

1^{er} semestre de l'année 2009 :

- **Journée JAPD** : - fin mars/début avril lycée Astier d'Aubenas – BSN de Lyon
- le 11 mars 2009 matin, lycée Aristide Bergès de Seyssinet-Pariset
- Mercredi 25 février 2009 : **visite** de la base aérienne 942 Mont Verdun à Limonest (69)
- Vendredi 27 février 2009 (10 à 12 heures) : **témoignage** de l'intervention militaire au Tchad dans le cadre de l'EUFOR (participation du Colonel Michon, chef de corps du 7^{ème} BCA de Bourg Saint-Maurice et de Mme Tercinet, enseignante à l'IEP) en salle Doyen Maillet de l'Université Pierre Mendès France
- Mercredi 11 mars 2009 (14 à 17 heures) **Rencontre sur le thème de l'autorité** au lycée Aristide Bergès, Seyssinet, avec les chefs d'établissement en formation et JAPD décentralisée au Lycée Aristide Bergès de
- Mardi 28 avril 2009 matin **Rencontre sur le thème de l'autorité** à l'IUFM de Chambéry pour les professeurs de lycées et collèges stagiaires (PLC2) et tous les enseignants intéressés des établissements du bassin
- Second trimestre 2009 : **rencontre JAPD** à l'IUFM de Grenoble

Le bulletin du Trinôme académique



VISITE DU QUARTIER VIENOT DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE - AUBAGNE

Un accueil à la hauteur de la réputation

*Annette CHAROSSE
Déléguée Trinôme académique
Pour l'Union IHEDN Dauphiné Savoie*

Le 10 décembre 2008, les activités du Trinôme académique ont conduit un groupe de 34 personnes (chefs d'établissement, enseignants, étudiants et quelques auditeurs de l'IHEDN) à Aubagne où se trouve la Maison mère du régiment.

Tout d'abord, le colonel Hildebert fit un petit cours d'histoire : c'est Louis-Philippe qui créa en 1831 un corps regroupant tous les étrangers qui avaient choisi de combattre dans les régiments français. On les retrouva donc en Algérie en Crimée, en Italie et au Mexique où se forgea la règle du comportement du légionnaire, « fidèle à sa mission jusqu'à la mort si nécessaire » : c'est en 1863 à l'hacienda de Cameron de Tejada que les 63 soldats du capitaine Danjou se sacrifièrent face à 2000 Mexicains pour protéger un convoi de ravitaillement destiné au corps expéditionnaire français.

Ensuite ce furent les guerres de 1870, la conquête coloniale, la Grande guerre où 10000 engagés supplémentaires formèrent en 1915, le célèbre régiment de marche de Lazare Ponticelli, 1940 avec le chiffre maximal de 43000 mobilisés dans les campagnes de la Libération, l'Indochine, l'Algérie, Kolwezi, la guerre du Golfe et tous les théâtres d'opérations dans lesquels la France est engagée.

S'ajoutent encore les missions intérieures telles que Vigipirate, les protections de sommets importants (OTAN), de commémorations (débarquement), Héphaïstos, (feux de forêt), inondations etc...

Aujourd'hui, ils sont 7631 répartis en 11 régiments, (plus de 130 nationalités) 8 en métropole et 3 outre-mer. Un petit rappel quant au statut de l'engagé : il perd son identité en entrant dans la Légion, c'est à dire qu'il ne peut acheter ni maison, ni voiture, ni voyager hors territoire national. De surcroît il est considéré comme célibataire...mais il peut retrouver son statut social initial au bout d'un an, à sa demande.

Ensuite, le repas pris au mess avec les officiers et le général commandant la base fut un grand moment d'échanges, le tout ponctué par les chants traditionnels de la Légion.

La photo, devant le monument, transporté en 1962 depuis Sidi bel Abbès, l'ancienne Maison mère fut suivie de l'aubade qui, étant donné une pluie diluvienne se transforma en musique de chambre honorant Beethoven, Schubert et Strauss, moment très émouvant et plein de sensibilité.

La journée se termina par la visite du musée au cours de laquelle le commentaire du lieutenant Neviaski matérialisa non seulement l'épopée de la Légion mais toute la symbolique des lieux dont la crypte, où est exposée la main articulée du capitaine Danjou retrouvée à Cameron.

Si la vie au sein de la Légion semblait mythique cette rencontre a permis de côtoyer des hommes qui surmontent quotidiennement d'énormes difficultés et dont la solidarité, le savoir-faire sont désormais à considérer autrement. Peut-être chacun pourra-t-il en tirer quelques enseignements.

Pour la 5^e année consécutive, le 93^{ème} Régiment d'Artillerie de Montagne (RAM) s'est joint aux étudiants, stagiaires et formateurs du site IUFM de Grenoble lors de leur traditionnelle sortie montagne.

Cette édition 2008 a réuni 120 participants le mercredi 17 septembre 2008, l'objectif étant la Croix de Chamrousse par le Lac Achard. Trois militaires dont une femme ont accompagné le groupe tout au long de cette randonnée, ce qui a pu permettre des échanges informels et conviviaux.

Après le pique-nique au sommet de La Croix de Chamrousse, sept ateliers étaient proposés :

- Société des remontées mécaniques
- Société de Chasse
- Association de protection de l'environnement
- Météo France
- Centre d'Etude la Neige
- ONF
- 93^o RAM

L'atelier animé par le 93^{ème} RAM, en deux rotations, a été celui le plus suivi par les étudiants et stagiaires. Il a permis d'aborder :

- la présentation des massifs avoisinants
- des questions sur la sécurité en montagne
- la présence de l'armée en montagne - et notamment en Afghanistan - des questions sur le métier, l'entraînement, la carrière, et la présence des femmes au sein de l'armée.

Rencontre IUFM/93^e RAM

